

La Règle “JOMINI”

Ces listes calculées selon le budget consistent toutes en un certain nombre d'unités obligatoires et des unités complémentaires soumises à des conditions. Pour constituer son armée, après s'être mis d'accord sur le total en points de chacun, chaque joueur utilisera la liste correspondante, en respectant ces conditions. Cependant, pour une armée donnée sur laquelle on connaît les compositions ou pour un scénario, on peut s'affranchir de certaines contraintes, avec l'accord de chacun.

Note : Si des troupes de même type ont des conditions semblables (comme « 1 pour 4 unités de ligne ») elles ne sont pas cumulables sur les mêmes unités.

Ainsi, si l'on a 6 unités de ligne on peut prendre :

- une unité de grenadiers (1 par 6 unités de ligne) ET une unité d'artillerie (1 par 4 unités de ligne) MAIS
- une unité de grenadiers (1 par 6 unités de ligne) OU une unité d'infanterie de la Garde (1 par 5 unités de ligne)

P15 – Royaume Shilluk du Nil Blanc (1600 à 1936)

Les Shilluk forment un peuple nilotique qui occupe une bande de terre située le long de la rive occidentale du Nil blanc, depuis le lac No et jusqu'à environ 12° de latitude Nord. Le peuple Shilluk dépend depuis 2011 de l'État du Soudan du Sud, année de sa sécession avec l'État du Soudan. Les Shilluk sont de la même souche que les Nuer et les Dinka qui sont leurs voisins au sud et à l'est. Cependant leur langue est plus proche de celle du peuple Anuak qui est installé près des rivières Baro et Pibor. Ce sont avant tout des pêcheurs sédentaires, mais ils pratiquent également l'élevage. Les Shilluk pratiquent la scarification rituelle consistant à enfoncez un petit crochet sur le front imprégné d'une substance favorisant l'inflammation et la création de protubérances sur tout le front. Le nom Shilluk est la version en langue arabe du mot collo (ou chollo), terme dont usent les Shilluks pour se désigner eux-mêmes. Le singulier de collo est ocolo qui est manifestement lié avec le terme Acholi le nom d'une tribu équatorienne de l'Ouganda dont les Shilluk admettent une origine commune.

La plupart des peuples nilotique sud-soudanais, tels les Nuer et les Dinka pratiquent pour l'essentiel de leur subsistance l'élevage semi-nomadique des bovins, tandis que la culture des céréales ne tient que peu de place. Leur système social est très égalitariste et les troupeaux représentent une grande valeur symbolique. L'existence des Shilluk n'est pas bien différente mais les troupeaux occupent une place moindre dans leurs activités. Leur existence est beaucoup plus sédentaire car la frange de terre qu'ils occupent le long du Nil blanc est bien plus fertile qu'ailleurs dans la région. La culture de la céréale durra, une variété de Sorgho (millet), a fait d'eux un peuple d'agriculteurs relativement prospère en dehors des périodes de sécheresse prolongée. Au XIXe siècle, les Shilluk ont été estimés à environ 200 000 individus répartis dans des centaines de hameaux.

Les Shilluk font traditionnellement remonter leur culture et leurs origines à un héros dénommé Nyikang. Ce dernier fut le fils de d'un roi qui a régné sur un pays situé « très loin au sud près d'un grand lac », peut être le Lac Albert. Vers l'année 1550, après un conflit avec Dimo, son beau-père, Nyikang émigre vers le nord, traverse le Bahr el Ghazal, et arrive à Acietagwok, un village shilluk localisé à une trentaine de kilomètres à l'ouest de la bourgade de Tonga. Nyikang longe ensuite la rive gauche pour arriver à Nyilual ; une contrée inhabitée à l'ouest de l'actuelle ville de Malakal.

Au XVIIe siècle, pour s'assurer un surplus de ressources, les Shilluks procédèrent à des raids et à des pillages chez les populations voisines du Nord et du Sud, le long du Nil Blanc. Ces pillages furent ordinairement organisés par les chefs des Podh (regroupements de villages). Le roi shilluk ne faisait pas exception, car il n'était alors qu'un de ces chefs de bande. Le Reth installé au Sud du pays

La Règle “JOMINI”

Shilluk dirigeait alors ses guerriers vers l'amont du fleuve en région Dinka. Se réservant la plus grande part des rapines, le Reth accroît ses possessions et donc son influence sur le pays Shilluk à travers ses hommes armés, les Bath Reth. Entre le règne du roi Odak Ochollo (vers 1600-1635) et 1861, les Shilluk tentent de contrôler militairement leur frontière Nord. La portion de la vallée du Nil Blanc située entre les bourgades de Muomo et d'Asalaya est peu favorable à l'agriculture. Cependant la savane fournit en abondance des denrées comme le gibier, le poisson et le miel. Pour maîtriser le commerce sur le Nil Blanc, Odak Ochollo s'allie et soutient le Darfour dans sa lutte contre l'ethnie Funj du Sultanat de Sennar.

Vers 1630, les Dinka établis au sud et à l'ouest du pays Shilluk envahissent le sud du Sultanat de Sennar. La progression des Dinka se maintient tout le long des XVIIe et XVIIIe siècles en direction de la région de la Gézira. Devant cette modification des équilibres stratégiques, les Shilluk et les Funj unissent leurs forces contre les Dinka et parviennent à les contenir militairement. Cette époque marque les débuts d'une politique où les Shilluk nouent des liens d'interdépendance économique avec d'autres groupes (Funj, Arabes, marchands européens, Mahdistes) pour exploiter servilement les Dinka.

Après 1650, la population Shilluk, malgré sa diversité, voit apparaître en son sein un sentiment d'unité nationale. Ce phénomène s'accompagne d'un renforcement de l'autorité monarchique. Le Reth (roi) à travers une administration plus centralisée instaure alors un monopole sur les ressources économiques et sur les flux commerciaux. Ce centralisme monarchique s'explique surtout par les succès militaires des forces shilluk menées par le roi Dhokoth (vers 1670-1690). Les pillages se font en aval du Nil Blanc en territoire Dinka mais aussi vers l'ouest vers les Monts Nouba. En 1684, une sécheresse détruit les récoltes shilluk. Poussés par la faim, de nombreux hommes prennent les armes et descendent le fleuve vers les populations arabisées de l'actuel Soudan. Ces pillages orchestrés depuis le fleuve à l'aide de pirogues marquent les esprits des victimes ; le Nil Blanc devient à leurs yeux le Bahr Scheluk (ou en français, la « rivière des Shilluk »). Le roi Tugo (vers 1690-1710), fils de Dhokoth, fonde le village de Fachoda et en fait la résidence permanente des rois Shilluk où se mettent en place des rituels compliqués lors des cérémonies d'investitures. Au XVIIIe siècle, le Sultanat de Sennar des Funj disparaît de la scène politique soudanaise. Les rois Shilluk profitent de cette occasion pour renforcer leurs positions sur les frontières du Nord. Le commerce caravanier est alors sous l'influence des souverains Shilluk. Ces derniers s'enrichissent grâce au service de navette qu'ils mettent à la disposition des marchands quand ces derniers désirent traverser le Nil Blanc à Asalaya lors de leurs voyages entre Sennar et El Obeid.

En 1786, le Sultanat de Sennar des Funj amorce une période d'un irrémédiable déclin. Le sultan Adlan II est déposé par les Hameg une tribu établie au sud de la ville de Er Roseires. Il s'ensuit une période d'une trentaine d'années d'anarchie où les Hameg du Sheikh Nasser dévastent la région par leurs pillages incessants. En 1820, le vice-roi d'Égypte Méhémet Ali entreprend de conquérir le Soudan. La même année, les troupes turco-égyptienne d'Ismail Pacha mettent définitivement fin au sultanat des Funj. À partir de là, la confrontation entre Ottomans et Shilluk devient inévitable. Entre 1820 et 1830, tout le Soudan est conquis par l'Empire ottoman. À partir de 1821, malgré la résistance des Shilluk, la frontière Nord de leur royaume ne cesse de reculer vers le Sud. Les Shilluk souffrent sérieusement des raids menés par les Arabes et les Turcs, entrepris dans le but de leur voler du bétail et des esclaves. À la même époque, sous le règne du reth Nyakwaa (vers 1780-1820), les Dinka et les Nuer traversent massivement la rivière Sobat ce qui fait perdre aux Shilluk la totale maîtrise du Nil Blanc.

Comme les autres tribus nilotiques, les Shilluk ont la peau très foncée. Ils ont des cicatrices faciales dont parfois la ligne distinctive d'une oreille à l'autre sur le front était peinte en rouge, blanc ou

La Règle “JOMINI”

alternativement les deux. Ils portaient des tuniques rouges, dont la nuance varie du rouille, du saumon pâle à la terre cuite foncée, sur des pagnes en peau de léopard ou d'un autre animal. Ils portaient des bracelets de cheville en peau de mouton ou de chèvre et des bobines de roseau ambatch autour des jambes et bras (probablement blanc cassé). Certains portaient des bracelets et des colliers de perles blanchâtres ou d'ivoire épais, des boucles d'oreilles en laiton ou en fer. Leurs cheveux étaient coiffés de styles variés, parfois lissés et décolorés en jaune, ou partiellement colorés à l'ocre rouge, avec des bonnets de plumes d'autruche noires.

Leurs boucliers étaient de peau non peinte, donc de différentes nuances de brun. Ils portaient de longues lances (jusqu'à 2m40 de long) souvent ornées d'une touffe de plumes d'autruche noires près de la crosse. Leurs fers de lance étaient longs et larges en fer, longs et étroits en os brun clair ou à base de cornes d'antilope (noir ou brun foncé). Ils maniaient des massues de bois poli, parfois avec des têtes brun foncé ou noires, et es trompes fabriquées à partir d'une corne d'antilope noire et d'une gourde brun rougeâtre

P13-1 – Description des troupes

Ces troupes sont des combattants traditionnels, qui ne combattent pas à la manière occidentale et donc sont considérées « Irréguliers ». Il n'y a que de l'infanterie, sans cavalerie ni artillerie. En revanche, ils sont très tenaces, à la limite du fanatisme. En outre, leurs guerriers sont entraînés à la manœuvre mais aussi rapides que leurs voisins du sud. Très souvent, ils mènent des raids le long du Nil sur leurs rapides pirogues.

Ils auront peu d'armes à feu et encore de faible qualité, finalement peu différentes dans leur usage des armes de jet traditionnelles.

P13-2 – Listes d'armées

| Min | Max | Nom | Description | Val. | Condition et note |
|-----|-----|--|---|------|--|
| 1 | 1 | Général en chef | Général en chef médiocre 1 plaq | 160 | |
| 0 | 1 | Reth monté sur cheval, mule ou âne | Général en chef 1 plaq | 200 | Remplace le précédent si le Reth est présent |
| 0 | 2 | Sous-Général | Sous-général 1 plaq | 120 | Au moins 8 unités |
| 0 | 25 | Colonel | Colonel 1 plaq | 10 | 1 pour 5 unités |
| 6 | 100 | Guerriers avec masse ou lance courte | Infanterie lourde non-tireurs mobile Normal solides Irréguliers 4 plaq | 26 | |
| 0 | 6 | Guerriers d'élite avec masse et lance courte | Infanterie lourde non-tireurs mobile Elite solides Irréguliers 4 plaq | 33 | 1 pour 3 guerriers |
| 0 | 1 | Gardes du Reth | Infanterie lourde non-tireurs mobile Elite solides Irréguliers + Entêtés 4 plaq | 44 | Remplace 1 précédent si Reth présent |
| 1 | 30 | Tirailleurs avec javelots ou armes à feu de traite | Infanterie légère mobile Normal solides Irréguliers 4 plaq | 31 | |
| 0 | 5 | Tirailleurs jeunes | Infanterie légère mobile Normal Irréguliers + Impétueux 3 plaq | 21 | Remplace 2ème unité de Tireurs |
| 0 | 5 | Raiders | Infanterie légère mobile Normal Irréguliers + Coureurs des bois 3 plaq | 25 | 1 pour 4 unités de Tireurs |
| 0 | 5 | Pirogues pour raiders | Barque légère Normal 1 plaq | 5 | 1 pour chaque unité de raider si rivière ou fleuve |